

Equipier de Première Intervention

Organisation

Durée:

3 heures 30

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

Par session: 4-7 personnes: 90€ ht/personne

Par session: 8-10 personnes: 65€ ht/personne

Contact

04 90 55 97 91 a.picca@axe-pro.fr

Présentation

L'obligation de former ses salariés à la sécurité incendie relève des articles suivants :

R4227-28 du Code du travail : " l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. "

R4227-39 du Code du travail : "Les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. "

Objectifs

- Connaitre les différents types de feux
- Mettre en oeuvre les moyens de secours si nécessaire
- Participer efficacement à une évacuation
- Mettre en oeuvre les procédures

Public concerné

Tout le personnel

Pré-requis

Aucun

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Formateur incendie/SSIAP3



Formation - Conseil Accompagnement

www.axe-pro.fr

Innopôle Provence, Route de Pelissane 13300 Salon de Provence Tél.: 04-90-55-97-91

Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation déclaré sous le N° 93 130 722 413

Cet enregristrement ne vaut pas agrément de l'Etat

N° H2011-07-779 Organisme de Développement Professionnel Continu (DPC)

Habilitation ANESM

Version du document 03 avril 2024

Contenu du programme

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème de formation

Partie Théorique

- Le triangle du feu
- L'incendie, ses causes, ses effets
- L'extinction (classes de feux, méthode d'extinction)
- Les agents extincteurs
- L'établissement, la spécificité des risques et l'organisation générale imposée
- La prévention au quotidien, le rôle de chacun
- Conduite générale à tenir à partir de la survenance du sinistre (alarme, alerte, intervention, évacuation)

Partie pratique

- Manipulation des extincteurs
- Fonctionnement des Robinets Incendie Armés
- Bilan de fin de session/Questions/Réponses/Evaluation de la formation/ Evaluation du transfert des connaissances/Tour de table et expression libre/Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation